

REGARDS CROISES SUR 8 ANS DE PREVENTION DES ACCIDENTS LOMBAIRES DANS LE FRET AERIEN (médecin du travail, kiné-ergonome, préventeur)

Résultats & analyses

M. BASSARGETTE-DUFLOT (1) ; O. DECOURCELLE (2) ; G. DEVAUX (1)

(1) Air France Cargo, Roissy CDG, France ; (2) Ergos Concept, Paris, France

Le programme PRADOS : Prévention des Accidents du DOS

Une approche globale de la prévention des lombalgies, intégrée dans la culture d'entreprise, portée conjointement par le service de santé au travail, le réseau des préventeurs, le management, les référents de terrain, un IPRP externe, et valorisée par le CHSCT

L'ENTREPRISE

L'établissement de Roissy CDG, emploi 1400 salariés dont 700 directement concernés par des tâches de manutention.

Il assure le transport et le transit de 1 million de tonnes de fret par an.

Bien que fortement mécanisée, l'entreprise n'a pas éliminé la manutention manuelle dans des espaces parfois très contraints.



LES OBJECTIFS de PRADOS

Depuis 2003, sous l'impulsion du médecin du travail, le programme Prados vise à préserver la santé des salariés en luttant contre la cause majeure d'accidents et de séquelles fonctionnelles, et à prendre en compte les impacts du vieillissement en adaptant le travail à l'homme, dans un cadre d'activité très spécialisée qui rend les reclassements difficiles.

Ce programme s'appuie sur une politique globale et pluridisciplinaire de prévention des lombalgies dédiée à l'entreprise et aux opérateurs,



LA DEMARCHE menée depuis 2003

1/ Améliorer les CONDITIONS DE TRAVAIL

- Identifier les postes ou organisations de travail générateurs de lombalgies, par des méthodes objectives, mises en œuvre par des ergonomes kinésithérapeutes



- Découvrir, valoriser et faire partager les stratégies d'économie posturale issues de l'expérience des opérateurs eux-mêmes



- Diminuer les risques de traumatismes lombaires en cherchant à améliorer les conditions matérielles (outils, mécanisation) et organisationnelles (effectifs, coordination) du travail

2/ Placer l'INDIVIDU au cœur de la démarche

- Améliorer la prévention : formation à l'économie posturale basée sur les résultats des études de postes, adaptée à la réalité du terrain, spécifique et dédiée, pour donner une approche rassurante de l'activité physique



- Apprendre à se préparer à l'effort et à se détendre

- Valoriser l'expérience professionnelle des « anciens »

- Accompagner et faciliter le retour au travail des personnels accidentés, modifier le comportement face au mal de dos

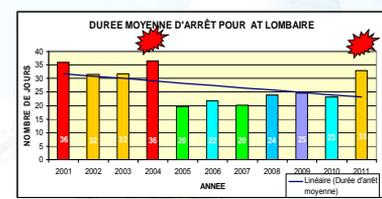
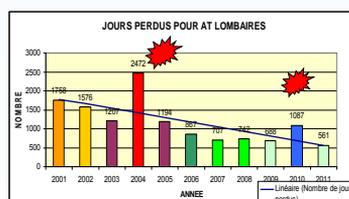
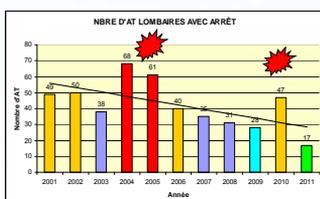
- Bénéficier du soutien technique d'un réseau d'animateurs de terrain les ADOS (Animateurs DOS), liens quotidiens entre les préventeurs et les magasiniers

- Informier et sensibiliser les managers au risque lombaire

LES RESULTATS comparés de 2011 par rapport à 2004 : 75% de lombalgies en moins !

Analyse : Une réussite globale indéniable ...

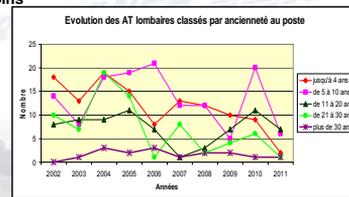
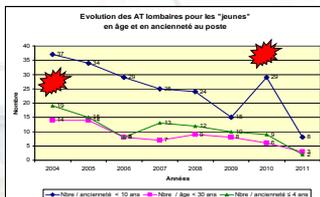
- Les AT lombaires ont spectaculairement diminué (en nombre et en jours perdus)



Discussion : ... mais il faut rester critique et vigilant dans l'analyse !

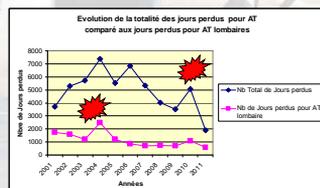
- La durée moyenne de chaque arrêt « stagne » (Commentaire 1)

- La cible initiale est atteinte : les jeunes en âge et en ancienneté s'accidentent de moins en moins



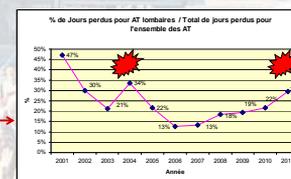
- Les événements graves (économiques, structurels, sociaux) qui bouleversent l'entreprise ont un impact évident sur l'accidentologie (Commentaire 2)

- Les moins de 30 ans ne représentent plus que 6% de la population du magasin, et 5% d'entre eux continuent à s'accidenter (Commentaire 3)



Les jours perdus pour tous les AT diminuent : les efforts de prévention des lombalgies bénéficient à l'ensemble des AT (Commentaire 4)

Pendant le « poids » des lombalgies dans les AT remonte ... (Commentaire 5)



CONCLUSION et PERSPECTIVES

Pour le médecin du travail

- La réussite d'un programme de préservation de la Santé au travail est conditionnée par l'établissement de partenariats solides dans l'entreprise
- L'amélioration de l'environnement de travail est indispensable à la réussite
- Il ne faut pas sous estimer l'effet délétère des événements qui impactent l'entreprise (Cf. Commentaire 2)
- La problématique des Maladies Professionnelles devra être mieux prise en compte en raison du vieillissement de la population suivie et des évolutions récentes de la réglementation (liens entre « pénibilité » et retraite)

Pour le kiné-ergonome

- La prévention pourrait s'associer à une action durable de Restauration Fonctionnelle (Cf. Commentaire 5) en entreprise, dont l'efficacité a été démontrée dans la même entreprise lors d'une expérience pilote en 2004
- La prise en charge des lésions lombaires chroniques préserverait l'employabilité d'une population exposée à de fortes contraintes physiques

La santé de l'entreprise et celle de ses salariés sont intimement liées : la pluridisciplinarité est un atout pour les préserver !

Pour le préventeur

- Une action de prévention réussie contribue à créer une « culture sécurité » dans l'entreprise et permet la reconnaissance de l'apport de l'ergonomie dans l'organisation (Cf. Commentaire 4)
- La sensibilisation du management est une condition clé de réussite
- La prévention doit vivre et évoluer au rythme de l'entreprise (Cf. Commentaire 2)
- La R & D doit être une piste permanente d'amélioration des conditions de travail